

filz Emerich, il est juste que chacun s'occupe de ce qui lui convient : les jeunes du métier des armes, les anciens des délibérations. » Il appelle lui même cette institution *regalis senatus, regale concilium, primatum conventus, commune concilium*. Les historiens nationaux y voient le premier élément de leur Diète nationale. Élément grossier sans doute et aussi peu soumis à des règles fixes que l'étaient autrefois les réunions des tribus dans la Puszta.

Au point de vue ecclésiastique, le royaume était divisé en dix diocèses dépendants de l'archevêché de Gran (Esztergom); ils étaient établis à Kalocsa, Veszprim, Cinq-Eglises (Fünfkirchen), Bacs, Raab, Erlau (Agria) Csanad, Nagy Varad et Belgrade en Transylvanie. Etienne érigea aussi plusieurs abbayes qui furent confiées à des Bénédictins. Des écoles y furent ouvertes; des artistes italiens et byzantins construisirent les édifices religieux.

Étienne se plaisait aux fondations pieuses : le butin trouvé dans le camp des Petchénègues, lui servit à bâtir la grande église de Fejervar. Il exigeait avec rigueur le paiement des dîmes; il obligeait les villages ou domaines d'une certaine étendue à se cotiser dix par dix pour construire une église. Des châtimens sévères assuraient l'accomplissement des devoirs religieux. Les biens du clergé étaient placés sous la protection du roi (sub defensione regis) au même titre que les biens de la couronne.

Au point de vue politique, le pays fut divisé en comitats. Le germe de ces comitats existait déjà chez les Slaves soumis ou chassés par les Magyars. Leur nom, — comme la plupart des mots de la langue politique hongroise) — est emprunté au slave : c'est du mot joupán (chef de la joupá) que vient le magyar *ispan* qui joue un si grand rôle dans l'histoire du pays. Le comitat avait pour chef-lieu une place fortifiée (vár); l'ensemble de ces places constituait un système de défense générale. On ne sait pas quel était le nombre de ces comitats. Le comitat était administré par le comte (*Ispan*, d'où l'allemand *Gespann*) qui au nom du roi, exerçait les pouvoirs civils et militaires : il était assisté d'un chef d'armée, *major*